

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



www.journal-officiel.gouv.fr

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Fondations partenariales

**Annonce n° 41
08 - Ardennes
ASSOCIATIONS
Créations**

Déclaration à la préfecture des Ardennes

LA MAISON DES CONSEILS CITOYENS : ASSOCIATION DES CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES CITOYEN-NE-S DES QUARTIERS PRIORITAIRES (QPV) ARDENNE MÉTROPOLÉ SUR LE TERRITOIRE DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES.

Objet : être associée à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des contrats de ville ; participer à toutes les instances de pilotage du contrat de ville, y compris celles relatives aux projets de renouvellement urbain ; harmoniser, coordonner l'action des quatre conseils citoyens des quartiers prioritaires (QPV) Ardenne Métropole sur le territoire de Charleville-Mézières ; solliciter divers partenariats, financiers ou pas, pour développer son action et mettre en place des projets locaux pour favoriser et faire remonter la parole des habitant-e-s ; organiser, favoriser la formation des conseillers et conseillères citoyen-ne-s ; aider les conseils citoyens dans leurs missions et à faire face aux difficultés qu'ils rencontrent

Siège social : 49, rue Léon Bourgeois, 08000 Charleville-Mézières.

Date de la déclaration : 17 octobre 2018.